

## REPUBLIQUE DU BURUNDI



### DEUXIEME VICE-PRESIDENCE

Rufyikiri Gervais  
Deuxième Vice-Président

Bruxelles, le 24 juin 2015

A Son Excellence Monsieur le Président de  
la République du Burundi

**Objet :** Votre candidature à un troisième mandat anti-constitutionnel, source d'une crise socio-politique

Excellence Monsieur le Président,

Le Burundi traverse actuellement une période de crise qui interpelle tout citoyen à donner sa contribution en vue d'une solution rapide. L'élément déclencheur est votre candidature à un troisième mandat présidentiel interdit par la Constitution et par l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi. A part les avis des opportunistes spéculateurs, l'interprétation faite par des spécialistes du droit constitutionnel comme le Professeur Filip Reyntjens (Scenarios for Burundi, Analysis & Policy Brief n° 11, Université d'Anvers en Belgique, April 2015) et par des experts juristes de la Communauté Est-Africaine (Meeting of the Attorneys General/Ministers of justice and Constitutional affairs, Report of the meeting, Arusha, Tanzania, 15th May 2015), montre qu'il n'y a pas de doute que la Constitution burundaise à elle seule s'auto-suffit pour limiter le nombre de mandat présidentiel à deux seulement. L'Accord d'Arusha en apporte une clarification supplémentaire. Vos conseillers l'avaient aussi remarqué et ils vous avaient proposé une modification de la Constitution dont le projet a été rejeté en mars 2014 par l'Assemblée Nationale par manque d'une voix au vote. C'est regrettable de voir qu'au lieu de tirer des leçons de cet échec, vous avez décidé de foncer et d'engager le peuple burundais sur la voie de l'illégalité.

Des voix se sont levées de l'intérieur du pays (message des Généraux ex-FDD, des membres du Conseil des sages du CNDD-FDD, des membres du CNDD-FDD à travers une pétition, des Evêques catholiques, des Pasteurs des Eglises protestantes, des Sheikh musulmans, de la société civile et des partis politiques de l'opposition) que de l'extérieur du Burundi pour vous dire que votre candidature au troisième mandat présidentiel est contre la Constitution et contre l'Accord d'Arusha, et qu'elle n'apporte aucune valeur ajoutée à la gouvernance politique du pays. Les mêmes voix vous ont fait remarquer, qu'au contraire, il résultera de votre candidature au troisième mandat présidentiel une évolution des tensions politiques vers une véritable crise

socio-politique, avec toutes les conséquences que vous êtes appelées à assumer, tel que le Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon vous l'a bien exprimé.

Quelques conséquences de cette crise méritent d'être soulignées :

1. Des Burundais ont fui en masse (dizaines de milliers) cette crise surtout vers les pays voisins où ils mènent une vie difficile avec beaucoup de décès dans des camps d'accueil.
2. Des manifestations contre votre candidature ont été organisées dans plusieurs localités du pays où vivent majoritairement des Tutsi et où vivent majoritairement des Hutu, notamment dans des quartiers de la ville de Bujumbura (Musaga, Nyakabiga, Kinindo, Jabe, Ngagara, Cibitoke, Kanyosha, Buterere, Mutakura, Kinama, Bwiza et Buyenzi) mais aussi dans plusieurs Communes des provinces rurales comme dans la Province Bujumbura Rural (Kanyosha rural, Mukike, Mugongomanga, Nyabiraba), Province Bururi (Matana, Bururi, Mugamba, Rutovu, Songa et Vyanda), Province Rumonge (Burambi et Buyengero), Province Gitega (Gitega centre au début, Ryansoro et Itaba), Province Ngozi (Ngozi centre, Kiremba), Province Mwaro (Rusaka, Gisozi), aux centres villes des Province Kirundo, Muyinga et Cankuzo. Contrairement à certaines opinions qui tendent à coller une étiquette ethnique à ces manifestations, les Burundais ont fait preuve d'une grande maturité et ont témoigné des avancées très significatives dans la gestion de leur identité ethnique. Les différentes composantes ethniques se sont montrées très solidaires dans leur combat pour le respect de la Constitution et de l'Accord d'Arusha, tout comme les manifestants appartiennent à différentes organisations politiques et non politiques, y compris des membres du CNDD-FDD. La preuve en est l'ambiance de fête qui a caractérisé les Burundais dans la capitale et dans les autres milieux de l'intérieur du pays pendant la journée du 13 mai 2015, signe que la contestation du 3<sup>ème</sup> mandat est un mouvement soutenu par beaucoup de burundais, les uns acceptant avec beaucoup de courage de se montrer dans les rues, beaucoup d'autres préférant cacher leur sentiment par peur de la répression.

Les manifestations ont été suivies d'une répression surdimensionnée de la part de la Police qui a tiré des balles réelles sur les manifestants causant la mort de plus de 70 personnes jusqu'à présent et de centaines de blessés. D'autres centaines de manifestants ont été arrêtés et emprisonnés. Les grenades qui sont lancées ces derniers jours tant dans les quartiers de la ville de Bujumbura que dans les autres provinces du pays signalent que la crise prend d'autres formes d'insécurité et de criminalité. Les actions prioritaires du moment devraient viser le redressement de la situation et le rétablissement de la confiance entre tous les citoyens et l'Autorité. Un dialogue franc, sincère et inclusif sur toutes les questions liées à cette crise est la seule voie à suivre dans la logique de ce principe : **le courage est mis à l'épreuve lorsque l'on est dans la minorité, tandis que la tolérance est mise à l'épreuve lorsque l'on est dans la majorité.**

3. Un pays de plus en plus isolé par ses partenaires et une économie qui s'affaiblit à vive allure. La Communauté Internationale en général et plus particulièrement les Etats-Unis, l'Union Européenne et ses pays membres, l'Union Africaine, la Communauté Est-Africaine, la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs et l'Afrique du Sud vous ont adressés plusieurs messages vous demandant de faire un choix qui met en avant les intérêts du peuple burundais. La fin de non-recevoir que vous avez réservée à leurs conseils les ont poussé à prendre diverses mesures notamment la délocalisation de bureaux (cas de la Banque Mondiale délocalisée à Nairobi et du Fonds Monétaire International délocalisé à Kigali), l'encouragement des étrangers « non essentiels » à quitter le Burundi, ainsi que l'annonce de la suspension des aides ou de la coopération bilatérale. Je vous demande, Monsieur le Président, de vous interroger sur l'avenir économique du Burundi privé des aides extérieures pour une économie qui, en condition normale, dépend à 52% des appuis des partenaires techniques et financiers. La tendance est catastrophique, quand on sait que sur une moyenne de recettes collectées d'environ 50 milliards de Fbu par mois, l'OBR a enregistré une baisse d'environ 10 milliards de Fbu et de 16 milliards de Fbu respectivement pour les mois d'Avril et Mai, soit une perte cumulée de 26% des recettes escomptées pour les deux mois. En plus, les devises sont actuellement rares sur le marché financier burundais. A quoi servira de gagner des élections par ailleurs contestées et qualifiées d'inconstitutionnelles si vous perdez en même temps les moyens pour satisfaire les besoins fondamentaux de la population ?

Excellence Monsieur le Président,

Un dérapage du processus démocratique s'observe: des partis politiques fragilisés par une fragmentation initiée et catalysée d'une manière directe ou indirecte par des services de l'Etat, notamment par le Service National des Renseignements et par le Ministère de l'Intérieur ; une intimidation et des menaces des responsables et des membres des partis politiques de l'opposition qui créent un climat d'insécurité et entravent considérablement une compétition équitable entre les partis politiques ; des leaders de la Société Civile intimidés, menacés et contraints à vivre dans la clandestinité ou à s'exiler; le droit des citoyens d'être informés, leur liberté d'opinion et d'expression sont fortement restreints, les rumeurs occupent tout l'espace faute de médias capables de donner une information diversifiée ; ainsi que l'instrumentalisation des Institutions Publiques qui, dans les conditions normales, devraient délibérer et prendre des décisions en toute indépendance (cas de la Cour Constitutionnelle et de la Commission Electorale Nationale Indépendante –CENI).

C'est étrange, Monsieur le Président, pour un pays qui se veut être démocratique, de voir le traitement et les sanctions qui ont été infligés aux membres du CNDD-FDD (frondeurs comme on les appelle) pour avoir eu le courage de s'exprimer contre votre candidature au 3<sup>ème</sup> mandat présidentiel. Alors qu'ils prévenaient une crise qu'ils voyaient venir, qu'ils exprimaient une peur fondée par rapport aux conséquences évidentes de cette crise et qu'ils vous proposaient la meilleure attitude à prendre pour ne pas rater ce tournant historique pour le Burundi, ils ont été marginalisés et humiliés, exclus ou suspendus du parti, démis de leurs fonctions au service de l'Etat avec interdiction de réintégration dans un service quelconque de l'Etat, intimidés et même menacés de mort : bref, ils sont considérés comme de « pires ennemis du Parti et de la Nation ». A l'heure où je vous écris ce message, certains vivent dans la

clandestinité à l'intérieur du pays tandis que d'autres ont pris le chemin d'exil. Ils méritent, Monsieur le Président, autre chose que ce traitement injuste, qui cache mal un esprit de méchanceté et d'intolérance.

Vous le dites assez souvent : « **Mu Burundi hari intumva** » (au Burundi, il y a des sourds). L'histoire risquera de vous classer en tête de liste de cette catégorie de burundais si on considère comment vous avez tourné le dos à tous les acteurs tant de l'intérieur que de l'extérieur qui, d'une manière courtoise, vous ont adressé des messages vous conseillant d'abandonner votre ambition de briguer un troisième mandat anti-constitutionnel.

Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer lors du Conseil des Sages du Parti CNDD-FDD du 3 avril 2015 auquel j'ai assisté pour la dernière fois, je vous conseillerais, **de défendre les intérêts du peuple burundais avant vos intérêts personnels** et de retirer votre candidature présidentielle parce qu'elle viole la Constitution et l'Accord d'Arusha. Les conseils donnés par différentes personnalités considérées comme des sages des divers communautés et groupes influents burundais, comme les Evêques catholiques, Pasteurs des Eglises Protestantes et Sheikh Musulmans, mais aussi de la communauté internationale comme l'ancien Président Sud-Africain Thabo Mbeki et le Président Sud-Africain Jacob Zuma (qui a joué un grand rôle dans les négociations de paix au Burundi pendant qu'il était encore Vice-Président de l'Afrique du Sud), l'Ancien Secrétaire Général des Nations Unies Koffi Annan (qui a suivi de près le processus de négociation d'Arusha pendant qu'il était Secrétaire Général des Nations Unies -de Janvier 1997 à Décembre 2006-), l'actuel Secrétaire Général des Nations Unies Ban Ki-Moon, l'ancien premier Ministre Belge Guy Verhofstadt, et des anciens Ministres Belges comme Louis Michel et André Flahaut, ne peuvent en aucun cas être ignorés. Par contre, vous devrez vous méfier et vous éloigner de plus en plus des courtisans opportunistes qui vous tiennent les mains et les jambes liées et vous encouragent à persévérer dans l'erreur, visiblement parce qu'ils pensent que vous êtes la seule personne à défendre leurs intérêts et biens surtout mal acquis.

De ce qui précède, je vous conseillerais, Monsieur le Président, d'œuvrer pour préserver les acquis de paix, pour maintenir au moins la pente des progrès socio-économiques et pour créer des conditions favorables à une cohésion des membres du CNDD-FDD. Pour y parvenir, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine donne des pistes claires publiées dans un communiqué du 13 juin 2015 à Johannesburg afin de restaurer un climat apaisé au Burundi. Notamment, l'annonce du retrait de votre candidature au 3<sup>ème</sup> mandat sera un signal fort de votre volonté à vous approprier ces décisions.

Je vous prie d'agréer, Excellence Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Gervais Rufyikiri  
Deuxième Vice-Président

